Tout manquement volontaire ou répété à l'une de ces règles entrainera :

- Une réflexion avec l'enfant pour une prise de conscience de ses actes et une information aux parents.
- Un acte éducatif proportionnel au comportement
- Un entretien avec les parents, l'enfant et le directeur du temps périscolaire.
- Un avertissement signé conjointement par le Sivom et la Mairie.
- L'exclusion temporaire ou définitive de la cantine signée conjointement par le Sivom et la Mairie.

LE ROLE DES ENCADRANTS

- Ils assurent la sécurité des enfants.
- Ils sont à l'écoute des enfants.
- Ils s'assurent que les enfants participent au temps du repas dans une atmosphère conviviale.
- Ils interviennent avec discernement pour faire appliquer les règles de bonne conduite dans le respect de la parole de l'enfant.
- Ils informent rapidement le directeur de l'accueil périscolaire en cas de problème lié aux comportements, aux difficultés d'ordre alimentaire ou à tout autre problème qu'il semble nécessaire de soulever.

LE ROLE DES PARENTS

Les parents s'engagent à :

- Expliquer à leur enfant le contenu de la charte.
- Etre vigilant en ce qui concerne les informations communiquées sur le comportement de leur enfant .



SIGNATURES

Ce document est le résultat d'un travail en partenariat avec l'ensemble des équipes qui encadrent les enfants. Tous s'engagent à montrer l'exemple et à faire respecter la charte de bonne conduite de l'école .

DIRECTRICE ECOLE	DIRECTEUR ACCUEIL PERISCOLAIRE

EZE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

SIVOM de Villefranche-sur-Mer

CHARTE DE BONNE CONDUITE

ACCUEIL PERISCOLAIRE – ECOLE LES CIGALES

EZE BORD DE MER



LA CHARTE DE BONNE CONDUITE VISE À RAPPELER LE RÔLE DE CHAQUE PERSONNE ET À ÉTABLIR LES RÈGLES DE VIE COMMUNE.

TOUS LES MOMENTS PARTAGÉS EN COLLECTIVITÉ DOIVENT ÊTRE DES TEMPS AGRÉABLES, CONVIVIAUX ET RESPECTUEUX ENVERS LES ENFANTS.

LES REGLES DE VIE

LE TEMPS DU REPAS

AVANT LE REPAS

- Je vais aux toilettes.
- Je me lave les mains.
- Je rentre tranquillement dans la cantine avec mes camarades.
- Je m'installe où je le souhaite.
- Je dis "bonjour" en rentrant dans la cantine à l'équipe, qui me salue en retour.

PENDANT LE REPAS

- J’écoute les adultes quand ils me parlent, et en retour, ils m’écoutent aussi.
- Je respecte les règles de politesse (s'il vous plait, merci...)
- Je lève la main pour appeler un adulte qui veillera à me répondre.
- Je peux parler, rigoler mais sans élever la voix, je ne crie pas !
- Je me tiens correctement à table.
- Je ne joue pas avec les couverts et la nourriture .
- Je peux goûter aux aliments pour découvrir de nouvelles saveurs.
- Je respecte mes camarades et les adultes autant qu'ils me respectent.
- Je tiens des propos adaptés et respectueux aussi bien avec les adultes qu’avec mes camarades

APRES LE REPAS

- Je range ma chaise et mon plateau repas dans le calme
- Je sors de table avec l'autorisation d'un adulte.
- Je passe aux toilettes me laver les mains.

AUX TOILETTES

- Je ne cours pas dans les couloirs des toilettes.
- Je n’éclabousse pas avec l’eau.
- Je tire la chasse d’eau.
- Je me lave les mains.
- Je respecte l’intimité de mes camarades.
- Une seule personne à la fois dans les toilettes extérieures.

DANS LA COUR



- Je ne participe à aucune bagarre.
- Je préviens un adulte en cas de problème avec un camarade.
- Je ne rentre pas dans les classes seul, ni sans l'autorisation d'un adulte.
- Je respecte les adultes présents dans la cour autant qu'ils me respectent.
- Je respecte l'environnement et les locaux.
- Si je me blesse, je préviens tout de suite un adulte.
- Je n'escalade pas le portail de l'école.
- A la sonnerie de midi, je vais me ranger à l'endroit indiqué.

PENDANT LES ACTIVITES

- J'ai le choix de participer ou non à une activité.
- J'écoute les consignes données par les adultes.
- Je peux parler, rire mais je ne crie pas.
- Je respecte le matériel.
- Je participe au rangement de l'activité avec l’adulte responsable.

MES DROITS / MES INTERDITS



- J'ai le droit de ne rien faire
- J’ai le droit de jouer et de proposer des jeux sans imposer de directives à mes camarades.
- J’ai le droit de demander de l’aide aux adultes
- J’ai le droit d’aller à la bibliothèque tous les midis.



- Je ne dois pas aller dans les couloirs sans l’autorisation d’un adulte
- Je ne dois pas apporter de bijou, de jeu, d’objet personnel, de téléphone portable ni de montre connectée.
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes
- Je ne dois pas pousser, cracher, insulter ou agresser mes camarades ou les adultes.

Tout manquement volontaire ou répété à l'une de ces règles entrainera :

- Une réflexion avec l'enfant pour une prise de conscience de ses actes et une information aux parents.
- Un acte éducatif proportionnel au comportement
- Un entretien avec les parents, l'enfant et le directeur du temps périscolaire.
- Un avertissement signé conjointement par le Sivom et la Mairie.
- L'exclusion temporaire ou définitive de la cantine signée conjointement par le Sivom et la Mairie.

LE ROLE DES ENCADRANTS

- Ils assurent la sécurité des enfants.
- Ils sont à l'écoute des enfants.
- Ils s'assurent que les enfants participent au temps du repas dans une atmosphère conviviale.
- Ils interviennent avec discernement pour faire appliquer les règles de bonne conduite dans le respect de la parole de l'enfant.
- Ils informent rapidement le directeur de l'accueil périscolaire en cas de problème lié aux comportements, aux difficultés d'ordre alimentaire ou à tout autre problème qu'il semble nécessaire de soulever.

LE ROLE DES PARENTS

Les parents s'engagent à :

- Expliquer à leur enfant le contenu de la charte.
- Etre vigilant en ce qui concerne les informations communiquées sur le comportement de leur enfant .



SIGNATURES

Ce document est le résultat d'un travail en partenariat avec l'ensemble des équipes qui encadrent les enfants. Tous s'engagent à montrer l'exemple et à faire respecter la charte de bonne conduite de l'école .

DIRECTRICE ECOLE	DIRECTEUR ACCUEIL PERISCOLAIRE

EZE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

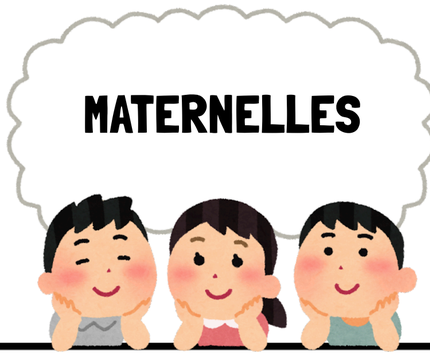
SIVOM de Villefranche-sur-Mer

CHARTE DE BONNE CONDUITE

ACCUEIL PERISCOLAIRE – ECOLE LES CIGALES

EZE BORD DE MER

MATERNELLES



LA CHARTE DE BONNE CONDUITE VISE À RAPPELER LE RÔLE DE CHAQUE PERSONNE ET À ÉTABLIR LES RÈGLES DE VIE COMMUNE.

TOUS LES MOMENTS PARTAGÉS EN COLLECTIVITÉ DOIVENT ÊTRE DES TEMPS AGRÉABLES, CONVIVIAUX ET RESPECTUEUX ENVERS LES ENFANTS.

LES REGLES DE VIE

LE TEMPS DU REPAS

AVANT LE REPAS

- Je vais aux toilettes.
- Je me lave les mains.
- Je rentre tranquillement dans la cantine avec mes camarades.
- Je m'assoie à la table des enfants de mon groupe d'âge .
- Je dis "bonjour" en rentrant dans la cantine à l'équipe, qui me rend mon salut.

PENDANT LE REPAS

- J'écoute les adultes quand ils me parlent, et en retour, ils m'écoutent aussi.
- Je respecte les règles de politesse (s'il vous plait, merci...)
- Je demande de l'aide à l'adulte assis à ma table si j'en ai besoin.
- Je peux parler, rigoler mais sans élever la voix, je ne crie pas .
- J'apprends à me servir tout seul .
- Je ne joue pas avec les couverts et la nourriture .
- Je ne suis pas obligé de goûter mais si je goûte je vais peut-être découvrir de nouvelles saveurs.
- Je respecte mes camarades et les adultes autant qu'ils me respectent.

APRES LE REPAS

- Je range ma chaise avant de sortir de table dans le calme.
- Je passe aux toilettes me laver les mains.

AUX TOILETTES

- Je ne cours pas dans les couloirs des toilettes.
- Je n'éclabousse pas avec l'eau.
- Je tire la chasse d'eau avec l'aide d'un adulte si nécessaire .
- Je me lave les mains.
- Je respecte l'intimité de mes camarades,
- Une seule personne à la fois dans les toilettes extérieures.

POUR CEUX QUI FONT LA SIESTE



- Je prends mon doudou et ma tétine si je le souhaite et je m'allonge dans mon lit.
- Je peux regarder un livre dans mon lit si je n'ai pas sommeil.
- Je peux dormir.

POUR CEUX QUI NE FONT PAS LA SIESTE

- Je joue tranquillement dans la cour.
- J'appelle un adulte en cas de problème avec un camarade.
- Je ne rentre pas dans les classes seul, ni sans l'autorisation d'un adulte.
- Je ne jette pas de papier par terre.

POUR CEUX QUI PARTICIPENT A UNE ACTIVITE

- J'ai le choix de participer ou non à une activité.
- Je peux décider de quitter l'atelier quand j'en ai envie.
- Je participe au rangement de l'activité avec l'adulte responsable.

MES DROITS / MES INTERDITS

- J'ai le droit de ne rien faire.
- J'ai le droit de rêver.
- J'ai le droit de jouer et de proposer des jeux.
- J'ai le droit de demander de l'aide aux adultes
- J'ai le droit d'aller à la bibliothèque tous les midis

- Je ne dois pas aller dans les couloirs sans l'autorisation d'un adulte
- Je ne dois pas apporter de bijou, de jeu, d'objet personnel, de téléphone portable ni de montre connectée.
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes
- Je ne dois pas pousser, cracher, insulter ou embêter mes camarades.